

le National-Canadien sur la réduction de sa force policière dans la région atlantique qui lui a été signalée par le député de Moncton et moi-même à maintes reprises?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** Pas encore, monsieur l'Orateur. J'ai eu d'autres entretiens avec des représentants de la compagnie depuis que mon ami m'a posé cette question. J'attends un rapport de la compagnie.

## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

### L'ABSENCE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ— L'ÉTUDE DU RAPPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Ma question s'adresse au président du Conseil privé en sa qualité de leader de la Chambre. Sait-il que le comité permanent des transports et des communications s'est réuni ce matin, mais qu'étant maintenant privé de son président, il ne peut traiter les questions d'importance publique et pressante dont il est saisi? Du même coup, le ministre nous assurera-t-il que la Chambre sera bientôt en mesure d'examiner le premier rapport du comité dont elle est maintenant saisie mais qu'elle n'a pas encore approuvé?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Oui, monsieur l'Orateur, je suis au courant de ces deux questions. Le député regrette autant que moi, j'en suis sûr, que le président du comité, député de Manicouagan, ait dû être hospitalisé hier soir au Royal Victoria pour y être opéré. J'exprimerai probablement les sentiments de tous en disant que nous espérons que son opération réussira et qu'il sera bientôt de retour parmi nous.

J'ai eu des entretiens avec les honorables vis-à-vis à propos d'un ordre de renvoi futur ou ultérieur au comité permanent des transports et des communications. Que je sache, le comité a dit qu'il aimerait étudier la question des transports dans les provinces atlantiques, dont il a été question dans le premier rapport. Il a indiqué également qu'il aimerait étudier un différend particulier, relatif au National-Canadien.

Je l'ai signalé au député d'Oxford, l'intention du gouvernement était de déferer les rapports annuels du National-Canadien et d'Air Canada au comité. Le gouvernement a aussi proposé que le comité non seulement

étudie les problèmes des provinces atlantiques mais que, étant donné le climat doux qui y règne toute l'année, surtout en janvier, le comité soit autorisé à visiter la région afin d'étudier les problèmes touchant les transports. J'ai proposé de substituer ce mandat assez étendu au rapport du comité à ce sujet, et que si la Chambre acceptait de décréter ces deux ordonnances, le comité aurait la faculté de se réunir à cette fin au début de janvier.

**M. McGrath:** Une question supplémentaire. Le leader pourrait-il dire à la Chambre ce qui en est de la résolution adoptée par le comité, au sujet de la décision de la Commission des transports du Canada autorisant le National-Canadien à abandonner son service voyageurs à Terre-Neuve, décision qui ne figurait pas au premier rapport du comité, que j'ai mentionné dans ma première question?

**L'hon. M. Macdonald:** Je n'ai pas étudié les faits, mais on m'informe que le vœu a été adopté à l'encontre du Règlement. (*Exclamations*)

Dans les circonstances, je le tiens pour nul et non avvenu, mais je n'ai pas étudié la question.

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement. Rien n'indique dans le rapport du comité que le vœu en question était contraire au Règlement. Il a été adopté par la majorité des membres présents. La seule difficulté, c'est que les libéraux n'avaient pas assez des leurs présents pour que le vœu soit rejeté. C'est tout ce qui cloche là-dedans. Le leader de la Chambre et son whip ont la responsabilité, dont ils se prévalent, j'espère, d'inciter les ministériels à être présents au comité. Je prétends que le vœu était valable et qu'il devrait figurer dans le rapport.

**L'hon. M. Macdonald:** La première chose à dire, c'est que je me réjouis de voir que, grâce à mon intervention dans le présent débat, nous avons rendu la voix au député. Je puis simplement dire que nous fournirons toute l'aide possible si les députés désirent poursuivre leur travail au comité dans le sens que j'ai indiqué: les transports dans les provinces atlantiques, Air Canada et les chemins de fer Nationaux. Si oui, nous pourrions peut-être nous entendre pour que ce soit le mandat du comité pour le reste de la session et, conséquemment, nous pourrions retirer le deuxième rapport.